

REJOIGNEZ UN CONCEPT
CARRÉMENT GAGNANT !



Un mini site
spécifique au magasin
et administré par
l'adhérent



Une puissance d'achat ultra compétitive !

- Des conditions d'approvisionnement parmi les meilleures du marché de la fleur.
- Des économies d'échelle sur les emballages et les contenants.



Des outils incontournables pour booster vos ventes !

- La boutique internet «www.carrementfleurs.com» un moyen dynamique pour :
 - faire connaître son point de vente
 - proposer des ventes à livrer ou retirer en magasin
 - optimiser sa carte de fidélité.
- Un mini site dédié pour faire découvrir les offres et compositions réalisées par votre magasin.



Un concept architectural unique !

- Un aménagement réfléchi, pensé pour optimiser la visibilité de l'offre et vous simplifier la mise en place des fleurs.
- Un mobilier unique et spécifique, créé par l'agence de design Felix & Associés.

2 distinctions
reconnues



■ Lauréat 2013 Espoirs des Réseaux de Franchise et de Partenariat récompensé par l'IREF

- Un an et demi après son déploiement en licence d'enseigne, Carrément Fleurs reçoit sa première distinction.
- Dans le cadre du concours de l'année 2013, « Meilleurs Franchisés & partenaires de France », initié par l'IREF (Fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise), l'enseigne Carrément Fleurs vient de remporter le trophée « Espoirs des Réseaux de Franchise et de Partenariat ».
- S'appuyant sur 7 ans d'expérience, le jeune réseau Carrément Fleurs est fier d'avoir su se démarquer grâce à un savoir-faire reconnu et une gestion proactive qui, malgré un climat économique en berne, affiche une croissance globale de + 10 % de son chiffre d'affaires en 2012 et de + 3 %, à magasins constants, au premier semestre 2013.

■ Grand prix des Entreprises de croissance

- Carrément Fleurs, a été récompensé par le Grand Prix des Entreprises de Croissance dans la catégorie des entreprises du secteur de la distribution ayant un chiffre d'affaires entre 5 et 20 M€ décerné en juillet dernier.
- Organisé par le groupe Leaders League, éditeur du magazine Décideurs, en collaboration avec le ministère de l'Economie et des Finances, le Grand Prix des Entreprises de Croissance récompense au niveau national les entreprises françaises en plein essor. Pour sa première édition, l'événement a rassemblé 300 dirigeants et fondateurs d'entreprises ayant participé au processus de sélection.
- Le prix a été remis à Monsieur Pain. Ce dernier, a savouré ce moment qui couronne son jeune réseau organisé depuis 2012 sur un concept innovant. Pour mémoire, alors que le marché de la fleur a tendance à stagner, le chiffre d'affaires de Carrément Fleurs progresse de façon constante depuis 2011. Le CA du premier semestre 2014 a bondi de 39% par rapport à la même période en 2013.



Carrément PERFORMANT

Une communication efficace !

- Un plan de communication annuel «multicanal»



Tout au long de l'année vos opérations relayées par des campagnes d'affichage, des plvs, des tracts mais aussi sur le net via des jeux, des emailings et des sms.

Une plate-forme collaborative dynamique !

Un outil de communication commun pour accélérer le partage des informations :

- Les statistiques du réseau hebdomadaire, mensuel et annuel
- Des fiches techniques, un manuel opérationnel,
- Des vidéos, comptes rendus,
- Un forum participatif.



Carrément PROUVÉ

Des résultats économiques concrets

- CA TTC Moyen sur les 14 points de vente de plus d'un an d'existence en 2013 : **580 000 €**
 - Chiffre de la plus petite unité : **350 000 € TTC**
 - Chiffre de la plus grosse unité : **1 050 000 € TTC**
- Un retour sur investissement rapide
- Un résultat d'exploitation moyen de 15% hors rémunération gérance grâce à une redevance maîtrisée.

Des coûts maîtrisés

- Droits d'entrée **17 000 €**
comprenant : Concept architectural, Marque, Boutique E-commerce, Mini site, Aide à la recherche de local et aide à la recherche de financement
- Centre de formation
- Formation et assistance à l'ouverture **7 000 €**
- Redevance : 3% plafonné à **12 000 €*** au lieu des 6% pratiqués chez la concurrence.
- Niveau d'apport **60 000 €** minimum
- Coût des travaux de **800 à 1 200 €** ht le m²
- Investissement moyen : **150 000 € à 200 000 €** (hors droit au bail et selon la nature du local)
- Surface moyenne 150 m².

Un partenariat clair

- Type de contrat : licence d'enseigne
- Durée : 5 ans
- Contrat équilibré entre chaque partie.

Vous êtes pragmatique, volontaire ! Vous avez déjà une expérience de management en équipe sans forcément avoir de connaissances horticoles ? Rejoignez-nous !

*Redevance système d'enseigne : Une redevance mensuelle de 1000 € HT (plafond révisé chaque année au mois d'octobre selon l'indice INSEE "coût horaire du travail révisé - tous salariés", "activité information et communication") couvrant l'ensemble des coûts d'appartenance au réseau par le concédant. Cette redevance sera plafonnée à 3% du chiffre d'affaire HT annuel. Le chiffre d'affaire est calculé sur une base de 12 mois à partir du premier mois d'ouverture complet.



Groupe Carrément Fleurs
SARL au capital de 876 600
39 Boulevard Edouard Lacour
47600 AGEN

Tél. : 05 24 29 80 05
Direction : Bruno PAIN
bruno.pain@carrementfleurs.fr

Développement : Daniel BOUSSIRA
developpement@carrementfleurs.fr
Tél. : 06 80 34 32 38



ENSEMBLE,
NOUS TRAVAILLERONS
CARRÉMENT MIEUX...